

Formation Post-Permis pour conducteurs novices

L 223-1



**BIENTÔT
disponible**

Objectifs : être capable d'améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexe et de rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

Public concerné :

Conducteur volontaire souhaitant réduire sa période probatoire,

Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) depuis au moins six mois et au plus, douze mois,

Pré-requis :

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Groupe de minimum 6 candidats et maximum 12

Informations :

La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis, d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.

Une exclusion de la formation est prévue dans les trois cas suivants : désintéressement visible pour la formation dispensée, comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs et non respects des horaires.

Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

Délai d'accès :

Variable selon les modalités de financement et les disponibilités en agence.

La formation complémentaire est déclarée par l'établissement au préfet du département du lieu où elle se déroule au moins huit jours avant la date prévue. Cette déclaration peut être transmise de façon dématérialisée. En cas de non-respect de cette obligation, les attestations de suivi de la formation ne sont pas enregistrées.

Programme/contenu :

- Module 1 : Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes (4h) :
 - 1 Présentation de la formation ;
 - 2 Questionnaire d'autoévaluation ;
 - 3 Constitution du groupe – présentation ;
 - 4 Traitement du questionnaire d'autoévaluation ;
 - 5 Perception des risques ;
 - 6 Situations complexes.

- Module 2 : Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables (3h) :
 - 7 Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes ;
 - 8 Choix de mobilité ;
 - 9 Bilan avec engagement.

Durée :

7h

Enseignants :

Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique ou ayant l'un des diplômes suivants :

- Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à (BAFM),
- Brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions,
- Titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière
-

Méthodes et Moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
Salle de cours équipée de moyens multimédias,
Animation collective

Validation des acquis et satisfaction :

Evaluations/bilan après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences

Bilan de compétence et examen blanc

Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire,

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,

Attestation de fin de formation Initiale signée par l'enseignant

Dispositif de suivi :

Accès à un environnement pour suivre sa progression et possibilité de s'autoévaluer tout au long de l'apprentissage

Tracking plateforme de formation

Signature de feuille d'émargement (en fonction des financements)

Sanction visée :

Attestation de suivi de la formation complémentaire prévue à l'article IV – R223-4-1 du Code de la route.

Lieu de formation :



mob'incub
Votre auto école à Bruges |
Bordeaux lac

11 Avenue de Chavailles, 33520
Bruges, France

Bâtiment G


05 56 50 04 26

Financement :

Formation non éligible au

Nous contacter :


<https://www.mobincub.fr>



11 Avenue de Chavailles Bâtiment
G, 33520 Bruges



05 56 50 04 26



contact@formaqui.fr



mob'incub